



RAPPORT ANNUEL 2017

de l'Association des Communes Suisses



Editorial	3
Succès	4
L'ACS dans les médias	6
Affaires courantes	8
Procédures de consultation/d'audition	11
Organes de l'association	12
Nouveaux membres/membres	13
Comptes annuels	14
Bilan	16

Photo de couverture

Vallée de la Verzasca

Photo: Ticino Turismo/Remy Steinegger

Éditeur

Association des Communes Suisses
Laupenstrasse 35, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 380 70 00
verband@chgemeinden.ch
www.chcommunes.ch



Interventions tous azimuts pour les communes

Au cours de l'année écoulée, l'Association des Communes Suisses (ACS) s'est engagée en faveur des communes dans les domaines les plus divers, allant de l'asile à l'avenir du réseau des offices de poste. Ce dernier sujet illustre parfaitement la manière dont l'ACS se bat avec succès pour défendre les intérêts communaux. Lors de fermetures d'offices de poste, de nombreuses communes se retrouvent placées par La Poste devant le fait accompli. En 2017, lors de deux consultations sur l'évolution du réseau des offices de poste auprès des commissions compétentes du Conseil national et du Conseil des États, l'ACS a demandé que les communes soient impliquées sur un pied d'égalité. Au moyen de l'exemple de la Commune d'Evilard/Macolin, elle a pu exposer concrètement ce qui avait dérapé dans le passé lors des procédures de fermeture. Elle a également fait valoir son point de vue vis-à-vis du département concerné ainsi qu'à deux reprises vis-à-vis de la direction stratégique et opérationnelle de La Poste. Diverses organisations cantonales des communes sont elles aussi intervenues. Toutes ces pressions ont fait bouger les choses: l'ACS est représentée par deux personnes au groupe de travail de la Confédération chargé du réseau des offices de poste et constate avec satisfaction que La Poste souhaite resserrer sa collaboration avec les communes. Les autres succès obtenus par l'ACS en 2017 sont présentés à la page suivante.

La diversité de l'engagement de l'ACS sera, dans un avenir proche, d'autant plus importante que les communes doivent relever différents défis: l'évolution démographique ou la pyramide des âges de la population, la hausse des coûts sociaux et de santé publique, la promotion de la relève politique et l'engagement de cadres supérieurs, l'intégration des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire ainsi que la transformation numérique, dont la dynamique va encore s'accroître. Epaulée par les communes suisses, l'ACS répondra avec beaucoup d'élan à ces défis. Elle mettra aussi à l'avenir tout en œuvre pour améliorer les conditions-cadres au niveau communal afin que les communes restent fortes, performantes et proches des citoyens et qu'elles continuent ainsi de bénéficier d'une grande confiance.

Nous sommes ravis qu'au cours de l'année écoulée, douze nouvelles communes aient rejoint l'ACS. Nous tenons à remercier tous les membres – 72% des communes suisses – de leur solidarité, de leur confiance et de leur précieux soutien. En même temps, nous espérons pouvoir convaincre d'autres communes de la nécessité de notre activité. En effet, chaque nouveau membre permet d'augmenter l'impact de l'ACS et de renforcer ainsi le pouvoir communal.

Hannes Germann, conseiller aux États
Président ACS

Offices postaux: participation assurée

Lors de deux auditions sur la réorganisation du réseau postal devant les commissions compétentes du Conseil national et du Conseil des États, l'ACS s'est engagée pour une prise en compte d'égal à égal des communes. L'ACS a aussi exigé davantage de marge de manœuvre en ce qui concerne la réglementation sur l'accessibilité. Selon elle, les critères d'accessibilité doivent être vérifiés et il faut accorder plus de poids aux spécificités régionales. L'ACS demande également que les agences postales assurent une palette complète de prestations et soient financées à 100% par La Poste, notamment là où elles sont intégrées dans l'administration communale. L'ACS a par ailleurs pu défendre son point de vue ce printemps auprès du département compétent (DETEC) ainsi que deux fois devant la direction stratégique et opérationnelle de La Poste. Un groupe de travail a été créé

par la conseillère fédérale Doris Leuthard pour réfléchir au profil du réseau postal et encadrer les débats sur l'accès à ce service universel. Avec Gustave Muheim, vice-président de l'ACS et syndic de Belmont-sur-Lausanne, ainsi qu'avec Reto Lindegger, directeur de l'ACS, le groupe de travail réunit également deux représentants de l'ACS.

Réunions destinées à encourager les échanges d'expériences

Lors de colloques, l'ACS diffuse des informations sur des exemples de bonnes pratiques afin que les communes puissent profiter mutuellement de leurs expériences et de leurs connaissances spécialisées. En 2017, en collaboration avec benevol Suisse, elle a organisé une manifestation destinée à promouvoir le travail bénévole dans les communes. En outre, l'ACS a été partenaire de patro-

nage de diverses réunions portant notamment sur la cyberadministration, les homes pour personnes âgées et les zones de travail dans les zones rurales. Elle a ainsi permis à ses membres de participer à des conditions avantageuses.

Publication du guide «Biodiversité dans les communes»

Une biodiversité intacte a une très grande valeur économique et est essentielle pour notre qualité de vie. Les communes jouent un rôle-clé et exemplaire dans la promotion et la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi l'ACS a publié le guide «Biodiversité dans les communes», élaboré en collaboration avec l'organisation Pusch – l'environnement en pratique. Il présente les cas de douze communes qui ont mis en œuvre des mesures efficaces pour promouvoir la biodiversité. Outre ces exemples concrets, le guide fournit une série de recommandations pratiques en matière de planification et de communication ainsi qu'une liste complète de liens d'accès à des informations complémentaires.

E-paper:

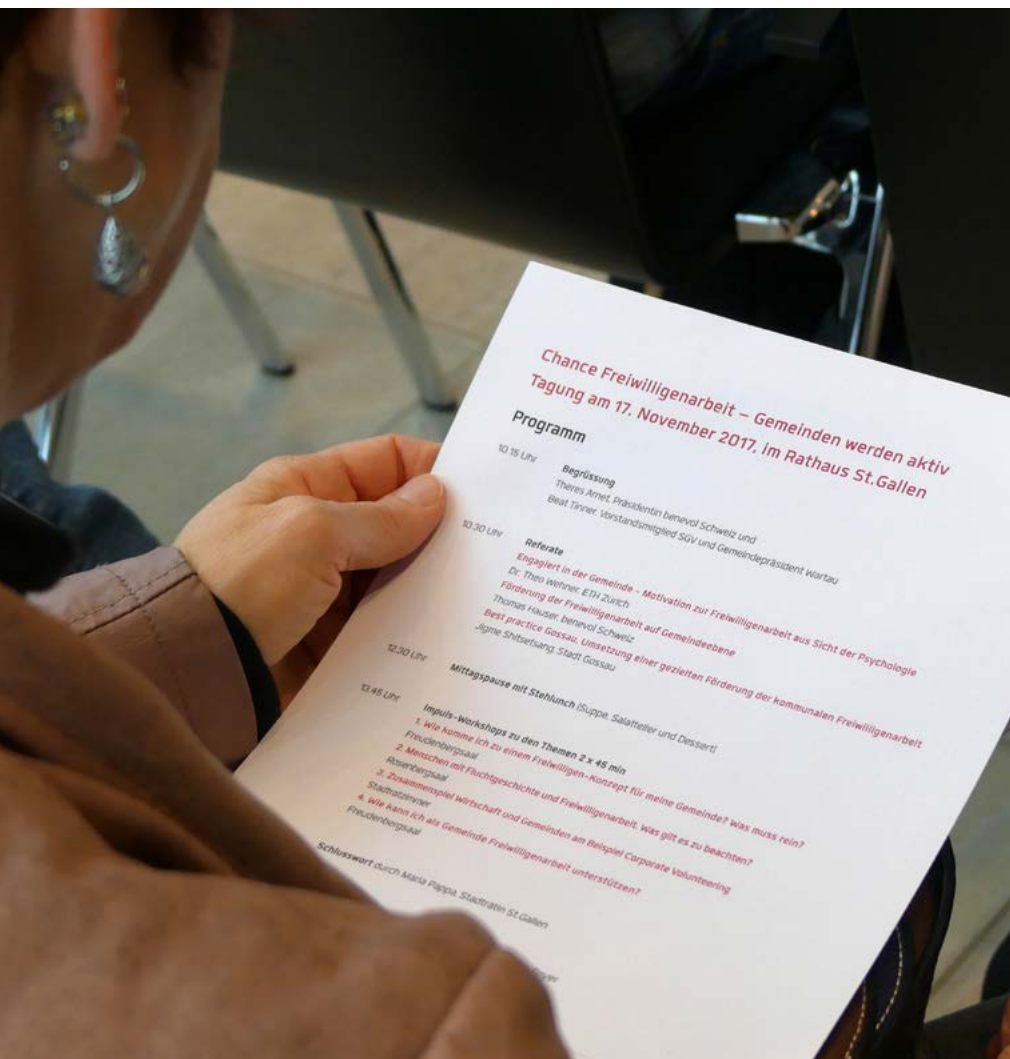
www.tinyurl.com/guide-biodiversite

Obtention de la clause relative aux communes dans le PF17

C'est avec succès que l'ACS s'est investie pour que le projet fiscal 17 (PF17) contienne une disposition stipulant que les cantons doivent tenir dûment compte des villes et des communes. Lors de la consultation, l'ACS a réclamé une formulation encore plus explicite de la clause sur les communes. Elle exige que les cantons indemnisent de manière appropriée les conséquences de la réforme de l'imposition sur les communes. Et elle réclame aussi que dans le PF17, la part cantonale à l'impôt fédéral direct soit de nouveau portée à 21,2%.

Lancement de l'idée d'un référendum des communes au niveau fédéral

Mi-septembre 2017, Reto Lindegger, directeur de l'ACS, et Andreas Müller, responsable du projet milice auprès de l'ACS, plaident en faveur de l'introduc-



En liaison avec benevol Suisse, l'ACS a organisé une manifestation destinée à promouvoir le travail bénévole dans les communes. Photo : Stephanie Schulze

tion du référendum des communes au niveau fédéral. Au cours de la session d'automne 2017, le conseiller national Stefan Müller-Altermatt a déposé l'initiative parlementaire «Référendum des communes». Grâce au référendum des communes, la Constitution fédérale serait complétée de manière judicieuse: les organes communaux disposeraient ainsi, lors d'un projet fédéral susceptible de menacer leur autonomie, d'une influence (défensive). Le souverain pourrait décider s'il accepte l'acte du Parlement ou s'il donne raison aux communes.

Informations:

www.tinyurl.com/referendum-communal

Elaboration tripartite du Plan d'action national de lutte contre l'extrémisme

Sous la houlette du délégué du Réseau national de sécurité, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont élaboré conjointement le plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Celui-ci a été adopté à l'unanimité en novembre 2017 par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales ainsi que par l'ACS et l'Union des villes suisses. Ce plan d'action contient 26 mesures qui s'appuient sur de nombreux efforts déjà existants. Il s'oriente sur l'idée de base qu'une collaboration interdisciplinaire institutionnalisée est l'élément le plus important d'une prévention efficace.

AG avec le conseiller fédéral Alain Berset, exposés et remise de prix

Visite d'un conseiller fédéral, exposés sur la politique de la vieillesse et de la santé et attribution du prix «Commune en santé» resp. «Ville en santé» à Kriens, Lancy et Schaffhouse: la 64^e Assemblée générale de l'ACS qui a eu lieu dans le cadre de l'exposition professionnelle Suisse Public à Berne a proposé, outre les affaires statutaires, un programme aussi varié qu'attrayant. Lors de l'assemblée générale, le conseiller fédéral Alain Berset a décrit les communes comme les «principaux interlocuteurs

de l'État pour les citoyens». Selon lui, la Suisse ne peut fonctionner que si les différents niveaux de l'État instaurent un dialogue intense et basé sur la confiance.

Informations:

www.tinyurl.com/ag-ac-s-17

Soins de santé de base: demande de nouveaux modèles

La population suisse compte de plus en plus de personnes âgées. Par conséquent, la demande pour des prestations médicales et de soins va augmenter de manière significative au cours des 20 prochaines années. Afin de répondre aux divers défis posés par les soins médicaux de base, il faut une meilleure collaboration et de nouveaux modèles. En collaboration avec cinq autres organisations, l'ACS a incité les responsables politiques, par le biais d'une résolution, à créer les conditions-cadres nécessaires pour de nouveaux modèles de soins de santé ainsi qu'à éliminer toutes les incitations financières inopportunes qui entravent la mise en place de modèles intégrés. La résolution a été remise au conseiller fédéral Alain Berset lors du Forum Soins médicaux de base.

Actualisation du guide «Maintien de la valeur des routes»

Sous l'égide de l'Organisation Infrastructures communales et de l'ACS, les associations communales ont publié une nouvelle mouture du guide «Maintien de la valeur des routes». Le guide aide les communes lors de l'élaboration et de l'examen de la stratégie pour le maintien de la valeur du réseau routier. Les recommandations et les exemples sont adaptables à tous les types de commune.

Informations:

www.tinyurl.com/maintien-valeur-routes

«in comune»: participation réclamée dans les communes

Au cours de 2017, l'équipe en charge du projet «in comune» de l'ACS a abordé directement différentes communes et développé des projets. C'est ainsi que l'on a trouvé à Bühler (AR) de nouveaux

moyens pour entamer un dialogue avec des associations, transformer une réunion de jeunes en collaboration avec des adolescents et organisé une réunion conviviale pour retraités. A Bussigny (VD), un échange avec des habitants de la partie sud de la localité, un quartier à forte densité de population migrante, est en cours. L'objectif consiste à revaloriser ensemble le quartier. Les intéressés trouveront sur le site internet in-comune.ch de nouveaux projets inspirants en provenance de toute la Suisse.

Informations:

www.in-comune.ch/in-comune-fr/

Création d'un site web sur le système de milice

L'ACS se mobilise en faveur du renforcement du système de milice. Elle entend notamment motiver les jeunes à s'engager dans les exécutifs communaux. En collaboration avec Economiesuisse et le «Groupe des jeunes conseillers communaux de Haute-Argovie», l'ACS a mis sur pied la plateforme d'information milizsystem.ch (en allemand). Celle-ci contient des témoignages, des exemples de bonne pratique et des messages vidéo. L'objectif visé est d'interpeller les politiciens et les politiciennes ainsi que les entreprises. La préservation du système de milice est une priorité absolue pour l'ACS. Pour 2019, l'ACS planifie donc l'«Année du travail de milice».

Informations (en allemand):

www.milizsystem.ch

carvelo2go: lancement d'une offre pour les communes

En collaboration avec l'ACS, l'Académie de la mobilité a lancé début 2017 l'offre «carvelo2go pour les communes». Proposant une nouvelle forme de mobilité, les vélos-cargos électriques sont un complément idéal aux programmes de mobilité actuels. Ils ont un énorme potentiel, non seulement dans les villes, mais aussi dans des plus petites communes: leurs utilisateurs ignorent les problèmes de bouchons ou de parcage. Efficaces et bons pour la santé, ces engins offrent très souvent une alternative judicieuse par rapport à la voiture.

Informations:

www.tinyurl.com/carvelo2go-fr

Travail médiatique

La couverture médiatique de l'ACS a encore augmenté par rapport à 2016. Cela s'explique par le renforcement des activités (de communication), mais aussi par l'accroissement de la notoriété de l'association. L'ACS a reçu davantage de demandes des médias concernant les thèmes les plus variés. Au cours de l'année sous revue, il y a eu dans toute la Suisse plus de 200 articles sur l'ACS parus dans les journaux ou les magazines et une quinzaine de reportages diffusés à la radio et à la télévision. L'intérêt des médias portait en particulier sur les thèmes bureaux de poste et tourisme d'achat, l'enquête de l'ACS sur les festivités du 1^{er} août dans les communes ainsi que la proposition d'introduire un référendum communal au niveau fédéral (voir Succès).



«10vor10», SRF, 11.5.2017

Fête nationale Un sondage réalisé par l'Association des communes suisses révèle que 13% d'entre elles renoncent à organiser des festivités.

«24 heures», 27.7.2017



«10vor10», SRF, 22.12.2017

AUSTAUSCH AUF GEMEINDEEBENE



Der Vertreter des Gemeindeverbands, Gustave Muheim, ergreift das Wort. «In den Gemeinden finden die täglichen Tragödien statt», sagt er. Nötig seien deshalb

Werkzeuge und Plattformen, damit sich beispielsweise Sportvereine, Schulbehörde und die Gemeinde austauschen können.

Wichtig sei auch ein Katalog guter Praktiken, an dem sich die Gemeinden orientieren können. Denkbar seien auch regionale Zusammenarbeit. Er erwähnt den Verbund um Lausanne, dem 26 Gemeinden angehören.

«Tagesanzeiger» online, 4.12.2017

Les communes suisses doivent-elles bénéficier d'un droit de référendum au niveau fédéral?

Radio RTS, 30.9.2017



Le 19:30, RTS Info, 4.12.2017

Volksrechte

Gemeindeverband plädiert für ein Gemeindereferendum auf Bundesebene

«Blick online», 12.9.2017



Tagesschau, SRF, 9.1.2017

BERNA

10.04.2017 15:39 | LETTO 35

L'Associazione dei comuni svizzeri dice "sì" alla Strategia energetica 2050

Ticinonline, 10.4.2017

L'Association des communes suisses doute aussi de la base juridique de cet instrument. Elles souhaitent pouvoir combiner une compensation en volume et une compensation qualitative dans l'intérêt public, une flexibilité également réclamée par le PLR et le PDC. Les communes plaident pour des planifications d'essai afin d'en vérifier la faisabilité.

«24 heures», 5.9.2017

Asile

Au cours de l'année sous revue, l'ACS est intervenue conjointement avec l'UVS et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) lors de deux auditions des commissions fédérales en faveur de l'abolition du statut d'admission provisoire des personnes autorisées à rester en Suisse. Cette possibilité d'audition a été ouverte par une motion d'ordre déposée par le président de l'ACS Hannes Germann au Conseil des États. Dans un premier temps, le Conseil des États ne souhaitait pas auditionner les communes en tant qu'acteurs directement concernés par cette question importante. La grande majorité des personnes titulaires d'une «admission provisoire» reste à long terme en Suisse, car elles ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays d'origine. En raison du statut trompeur et ambigu, elles ne reçoivent pas de travail et dépendent de l'aide sociale. La hausse des frais d'aide sociale soumet les communes à une pression croissante. C'est pourquoi il faut vite lever les obstacles existants à l'intégration de ces personnes au marché du travail. L'ACS estime qu'il ne suffit pas de prendre des mesures ponctuelles. Il faut créer un vrai nouveau statut et mettre en œuvre des processus d'intégration dans toute la Suisse.

Formation

A la mi-août, l'organe responsable de l'Association formation professionnelle supérieure en administration publique (FPS ap) a conféré à la société zurichoise Federas Beratung AG la direction du secrétariat et le secrétariat des examens. Au cours de la seconde moitié de l'année, le secrétariat des examens a réalisé, de concert avec la commission d'assurance qualité, d'importants travaux tels que la création d'une base de données pour l'organisation efficace des examens, le recrutement d'expertes ou experts aux examens, l'élaboration de grilles et de bases d'évaluation pour l'examen écrit et oral ainsi que la fixation des frais d'examen et du programme des examens. Les premiers examens auront lieu en été 2018. La Suisse dispose avec la formation professionnelle supérieure d'un outil unique dédié à la formation continue professionnelle. L'Association FPS ap a été créée en 2012 dans le but de renforcer l'administration publique de la Confédération, des cantons et des communes à travers la réalisation d'examens professionnels et professionnels supérieurs reconnus à l'échelon fédéral dans le domaine de la

formation professionnelle supérieure. L'ACS est membre fondateur de l'Association.

Cyberadministration

En 2017, l'organisation tripartite de Cyberadministration Suisse a de nouveau vu la coopération de représentants de l'ACS à la stratégie de cyberadministration et à sa mise en œuvre. Les communes constituent la principale interface entre la population et l'État et jouent un rôle majeur dans la conception de la future communication avec les citoyennes et les citoyens. Dans une lettre commune rédigée à l'initiative de l'ACS et adressée au Conseiller fédéral Ueli Maurer, les associations communales se sont opposées avec succès contre le fait que les cantons élaborent avec la Confédération des lignes directrices de cyberadministration, en excluant les communes. C'est ainsi que, dorénavant, un représentant de l'ACS siègera au sein du groupe de travail technique de la Conférence des gouvernements cantonaux, qui définit les principes communs et les lignes directrices concernant la cyberadministration.

La diffusion plus large des nouveaux médias offre de toutes nouvelles possibilités aux communes d'entrer en contact avec la population. L'ACS s'est fortement engagée à ce que l'e-participation et la standardisation de l'infrastructure de base soient intégrées comme thèmes prioritaires lors de la révision de la stratégie de Cyberadministration Suisse. L'objectif est de permettre un transfert plus simple des solutions de cyberadministration d'une commune à une autre.

Dialogue sur l'intégration

Une intégration réussie nécessite une étroite collaboration à plusieurs niveaux: entre la politique, l'économie et la société civile, entre les domaines politiques comme l'éducation, le travail, le social ou la santé et entre la population autochtone et immigrée. C'est pourquoi en 2012, la Conférence tripartite (CT), la plateforme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, a lancé le dialogue sur l'intégration dans le but d'approfondir la coopération publique-privée dans les trois domaines d'intégration: travail et éducation, développement ainsi que cohabitation. Dans le cadre de cette initiative, les acteurs publics et privés ont travaillé ensemble pour atteindre des objectifs communs et lancer des projets d'intégration concrets. La 3^e Conférence na-

tionale sur l'intégration du 19 juin 2017, qui a accueilli 250 représentants issus de la politique, de l'administration et d'organisations privées, a permis de tirer un bilan globalement positif après cinq ans de dialogue sur l'intégration. En novembre de l'année sous revue, la CT a finalement formulé, sur la base des résultats du dialogue, des recommandations concrètes à l'attention des autorités compétentes de la Confédération, des cantons, des villes et des communes ainsi que de l'économie et de la société civile.

Communication

Après une répartition plus claire des tâches dans les domaines information/communication, effectuée par le secrétariat en été 2016, il s'agissait essentiellement de consolider la communication de l'Association au cours de l'année sous revue. En été 2017, le site web de l'ACS chcommunes.ch, la plaque tournante de la communication de l'Association, a été mis à jour et rendu plus convivial pour les utilisateurs.

Au cours de l'année sous revue, l'ACS a envoyé onze communiqués de presse et seize newsletters. Twitter est devenu un outil de communication important de l'Association. Les tweets des colloques et de l'assemblée générale ont été suivis en direct et ont permis d'engager un dialogue avec les followers de l'ACS – entre-temps, leur nombre est de 830. Le renforcement des activités de communication et la forte notoriété de l'ACS ont entraîné un accroissement des demandes des médias et ainsi une couverture médiatique plus importante (voir le chapitre «L'ACS dans les médias»). Au cours de l'année sous revue, l'ACS a également publié le guide «Biodiversité dans les communes» et mis à jour conjointement avec l'organisation Infrastructure communale et l'UVS le guide «Maintien de la valeur des routes» (voir Succès).

Culture

Le Dialogue culturel national a permis de créer une plateforme tripartite qui vise la collaboration et la coordination des divers échelons de l'État dans le domaine de la culture. L'ACS estime que jusqu'à présent, la Confédération prend très au sérieux les préoccupations des cantons et des communes. Le dialogue offre à l'ACS l'occasion d'attirer l'attention sur l'engagement des petites communes. Il n'y a pas que les grandes villes comme Zurich, Bâle, Genève ou Lausanne qui promeuvent la culture, les

communes rurales effectuent également un travail précieux. Les objectifs stratégiques du message culture présentent sans doute plus d'intérêt pour les villes et les communes avec une promotion professionnelle de la culture, aussi par rapport au développement de leurs propres lignes directrices culturelles. Les objectifs stratégiques de la Confédération sont probablement plus abstraits aux yeux des petites communes dont certaines ne disposent même pas de service/département culturel. Dans ce cas, le défi consiste à les rendre accessibles et compréhensibles.

Lors de sa séance du 6 novembre 2017, le Dialogue culturel national a discuté de l'état d'avancement de son programme de travail de 2016 à 2020. Il a pris connaissance du bon déroulement des travaux. Ainsi, les partenaires vont examiner l'opportunité de publier conjointement un inventaire sur le thème de la participation culturelle. Il est également prévu de réaliser en 2018 un recensement des monuments historiques afin d'établir une première statistique nationale en la matière.

Soins médicaux de base

La population suisse vieillit. La demande de prestations médicales et de soins va significativement augmenter au cours des 20 prochaines années. De grands projets tels que les réformes dans les soins et des prestations complémentaires sont inscrits à l'agenda politique et leurs répercussions seront directement ressenties par les communes. Afin de répondre aux divers défis posés par les soins médicaux de base, il faut créer de nouvelles structures de soins, assurer une meilleure collaboration et concevoir de nouveaux modèles de financement. Au cours de l'année sous revue, l'ACS a adressé, conjointement avec l'UVS, l'organisation faîtière des pharmaciens pharmaSuisse, Spitex Suisse, Curaviva Suisse ainsi que l'Association des médecins de famille, une résolution aux acteurs politiques les appelant à créer les conditions-cadres nécessaires pour de nouveaux modèles des soins de base et à éliminer toutes les fausses incitations qui empêchent la création de modèles intégrés. La résolution a été remise au conseiller fédéral Alain Berset lors du Forum Soins médicaux de base.

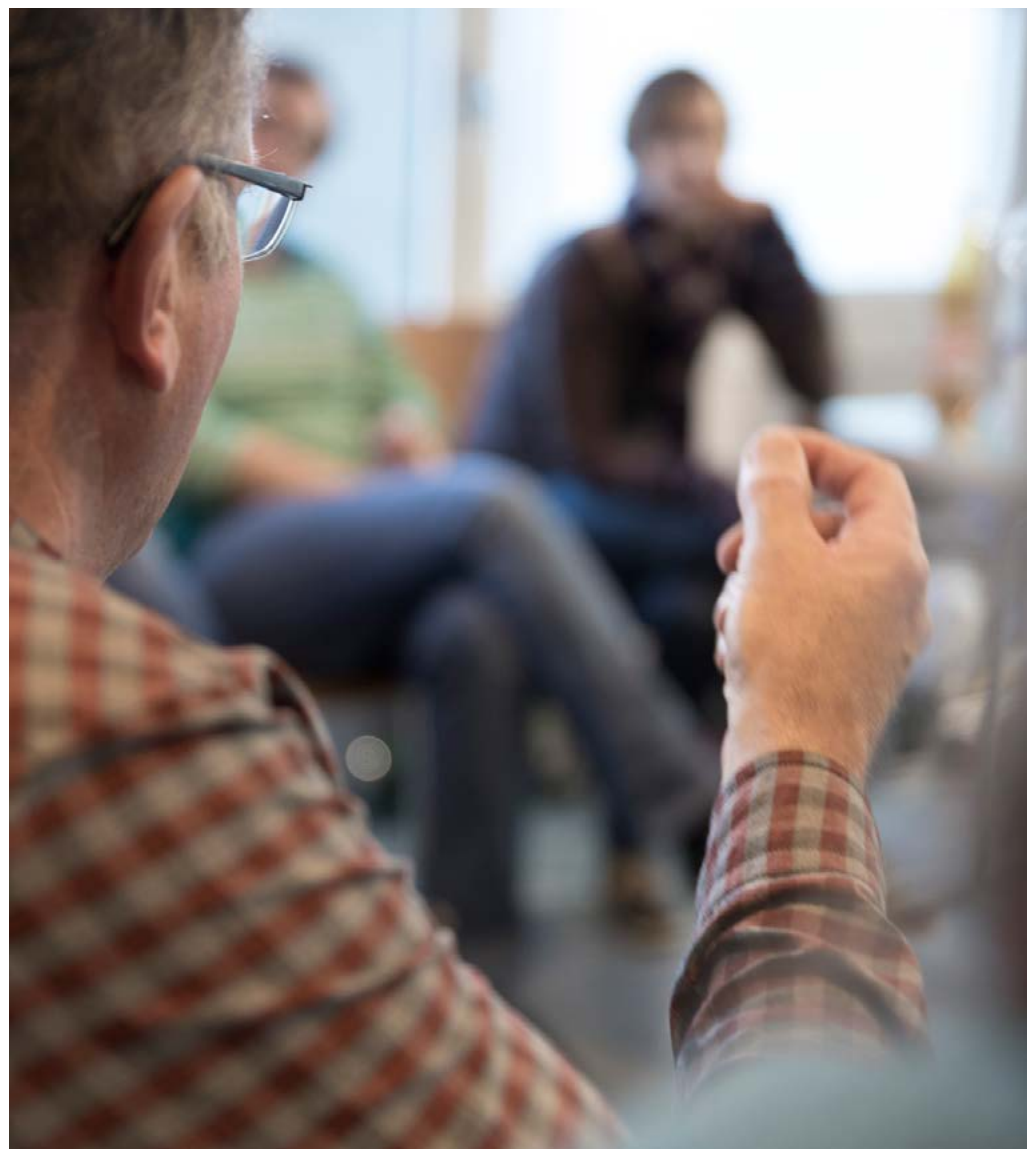
Participation

L'ACS souhaite à travers le projet «in comune» promouvoir la volonté de participer au niveau communal et renforcer le système de milice. Disponible en alle-

mand et en français, le site web in-comune.ch online a été mis en ligne en février 2017. Parmi ses rubriques centrales, il y a un blog et une base de données de projets. Le blog offre aux spécialistes travaillant dans le domaine de la participation une plateforme pour présenter leurs projets, notamment pour développer des aspects du thème ou des méthodes de participation. La base de données compte actuellement 24 projets de participation, 5 issus de Suisse romande et 19 en provenance de Suisse alémanique. Le site in-comune.ch fournit également des informations sur des événements d'actualité, sur des méthodes de participation, sur l'ACS et sur la partenaire du projet, la Commission fédérale des migrations.

En 2017, l'ACS a soutenu deux communes-testes dans la réalisation de ses processus participatifs: Bühler (AR) et Bussigny (VD). A Bühler, les différents

projets sont à un stade très avancé: la création du Jugendcafé permet aux jeunes âgés de plus de 16 ans de se retrouver et d'échanger. La commune a également organisé une réunion conviviale destinée aux habitantes et aux habitants à la retraite dans l'objectif de les mettre en contact. A cela s'ajoute l'organisation d'un apéro pour les syndicats d'amélioration foncière afin de développer l'échange entre les différents membres. La commune de Bussigny a vu l'installation d'une «table de rencontre» et de bancs sur un terrain de sport et elle offre la possibilité à ses habitants de planter des fleurs, des herbes aromatiques et des légumes, ensemble. Lors d'un colloque commun avec bénévol Suisse à Saint-Gall, l'ACS a présenté des possibilités pour les communes de promouvoir et de renforcer le bénévolat. L'organisation de quatre ateliers a permis aux plus de 60 participants d'appro-



L'ACS souhaite à travers le projet «in comune» promouvoir la volonté de participer au niveau communal.

Photo: Severin Nowacki

fondre les thèmes «Concept de bénévolat», «Personnes en situation de fuite et bénévolat», «Volontariat institutionnel» ainsi que «Soutien du bénévolat».

Développement territorial

En 2017, l'ACS s'est de nouveau penchée sur la deuxième étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. La proposition de l'Office fédéral du développement territorial présente encore de nombreuses lacunes et fait actuellement l'objet d'un nouveau remaniement. Il s'agit notamment d'approfondir davantage la méthode de planification et de mieux l'harmoniser avec les autres articles. Comme au cours de l'année sous revue, l'ACS participera aussi en 2018 activement à travers différents ateliers au développement de la méthode de planification. L'ACS est persuadée que la méthode de planification permettra de trouver des solutions de meilleure qualité et plus respectueuses de l'environnement et de simplifier la réglementation de la construction en dehors des zones à bâtir, tout en augmentant la marge en matière de planification. Or, cela ne sera possible que si le développement de la méthode de planification s'accompagne d'une adaptation de l'ensemble des prescriptions relatives à la construction en dehors des zones à bâtir et donc aussi d'une modification, voire d'une suppression des articles existants. L'ACS s'engagera pour une simplification de la loi et examinera de façon critique les solutions discutées quant à leur applicabilité pratique.

Le rapport quinquennal sur le Projet de territoire Suisse a été approuvé par les organismes responsables. Il dresse un état des lieux critique, tout en se félicitant des résultats déjà obtenus. Le rapport esquisse également les grands axes de la collaboration tripartite pour la période 2018–2022 et désigne à cet égard les thèmes prioritaires.

«Commune Suisse»

Suite à un courrier critique de la part d'une commune romande, la rédaction de «Commune Suisse» a réalisé une enquête auprès des lectrices et lecteurs en Suisse romande afin de recueillir leur opinion sur le mélange des langues dans «Commune Suisse». La rédaction a tenu compte du caractère presque unanime des réponses en adaptant la structure du magazine. C'est pourquoi depuis juin 2017, le magazine «Commune Suisse» est structuré par langue, avec une partie en français, en italien et en allemand. Depuis, le dossier mensuel

est présenté, dans la mesure des possibilités financières, en trois langues avec une augmentation des articles italiens et français. La «Commune Suisse» souhaite encore davantage affirmer sa vocation de magazine pour toutes les communes de Suisse.

En 2017, l'éventail des exemples de bonne pratique des communes suisses allait de la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires et la Loi révisée sur l'aménagement du territoire à l'enquête fortement médiatisée concernant l'organisation des festivités du 1^{er} août, en passant par des idées originales pour redynamiser les centres des localités (voir le chapitre «L'ACS dans les médias»). La «Commune Suisse» est restée au cœur de l'actualité politique avec des articles consacrés à la réforme de l'imposition des entreprises III, au problème de la fermeture de bureaux de poste ainsi qu'avec des reportages sur le thème migration/intégration et un numéro spécial sur les énergies renouvelables. Elle a également créé un accent tout particulier avec des cahiers thématiques sur la participation et la politique de milice et une édition spéciale sur les coutumes et les traditions vivantes en Suisse. En 2017, le volume de pages de la «Commune Suisse» a fortement augmenté. En 2018, le défi consistera, en raison de la baisse des recettes liées aux annonces, à satisfaire aux exigences de bien-fondé et d'équilibre linguistique, et ce, malgré un nombre réduit de pages.

Affaires sociales

L'encouragement précoce avec pour objectif l'égalité des chances bénéficie d'une attention croissante en Suisse. Les premières années de vie des enfants sont cruciales pour leur développement. La mise à disposition de bonnes structures d'éducation et de conseil dans la petite enfance peut contribuer à réduire les risques de pauvreté et à éviter les coûts sociaux indirects. En tant que partenaire du Programme national contre la pauvreté (2014–2018), l'ACS s'est également engagée, au cours de l'année sous revue, dans la mise en place de mesures efficaces pour la prévention et la lutte contre la pauvreté ainsi que pour le renforcement de l'encouragement précoce. Dans le cadre du projet «Les communes comme plateforme stratégique et réseau d'encouragement précoce», la Haute école de Lucerne Section travail social (HSLU-SA) a mené, sur mandat de l'ACS, une enquête en ligne auprès d'un large échantillon de communes pour recenser les stratégies communales dans les petites et moyennes communes ainsi que

leurs besoins dans le domaine de l'encouragement précoce. En même temps, l'ACS a participé à l'élaboration d'une aide pratique à l'orientation qui offre aux communes un aperçu et des outils concrets en matière d'encouragement précoce. L'étude de la HSLU-SA ainsi que l'aide pratique à l'orientation de l'ACS et de l'Office fédéral des assurances sociales ont été publiées au printemps 2018 et sont présentées dans le cadre de séminaires organisés dans les différentes régions linguistiques.

Mobilité

Le 12 février 2017, le peuple a approuvé le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) pour lequel l'ACS s'était fortement engagée. Au cours du premier semestre 2018 a lieu la procédure de consultation relative au Programme de développement stratégique Routes nationales et au nouveau Programme en faveur du trafic d'agglomération, lesquels sont financés par FORTA.

La mobilité est en pleine mutation. C'est pourquoi l'ACS s'engage dans des groupes de travail pour l'électromobilité et les stations de recharge. L'ACS a publié, en collaboration avec l'Union des transports publics et CarPostal, une fiche thématique à l'attention des communes pour la mise en œuvre de la Loi sur l'égalité des personnes handicapées dans le domaine des arrêts dans les transports publics. La majeure partie des arrêts de bus et de tram sont la propriété des communes, celles-ci sont donc responsables de la transformation sans barrière d'ici à fin 2023.

Le prix 2017 «Flux – nœud de correspondance d'or» a été décerné à Château-d'Œx. Le «Flux» récompense les nœuds de correspondance des transports publics qui se distinguent tant par l'accueil de la clientèle que par leur exploitation et leur architecture. L'ACS est membre du jury.

En 2017, l'offre «carvelo2go pour les communes» a été testée avec succès dans neuf communes pionnières, dont une commune de montagne (voir aussi Succès). Pour 2018, il est prévu de créer des emplacements Carvelos dans douze nouvelles communes. Une enquête sera menée fin 2018 auprès des utilisatrices et utilisateurs dans les communes afin d'évaluer le projet.

Pendant l'année de référence, l'ACS a pris position sur les affaires suivantes:

Procédures de consultation

- Projet fiscal 17 (PF17)
- Révision des prescriptions relatives au permis de conduire
- Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe du 3 juillet 2016 sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives
- Révision de la loi sur les forces hydrauliques
- Deuxième étape de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire
- Ordonnance sur les amendes d'ordre
- Modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers
- Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2018: prise de position sur la modification de l'ordonnance sur la protection contre le bruit
- Prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers
- Arrêté fédéral relatif à un crédit-cadre destiné à augmenter la dotation du Fonds de roulement en faveur de la construction de logements d'utilité publique
- Modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie (Tarmed)
- Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (Lex Koller)
- Loi fédérale sur les moyens d'identification électronique reconnus (Loi e-ID)
- Modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)
- Modification de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée
- Procédure de consultation concernant l'initiative parlementaire «Taxe sur la valeur ajoutée». Ancrer durablement le taux spécial de TVA pour les prestations d'hébergement
- Accélération des procédures d'asile (restructuration du domaine de l'asile) procédure d'approbation des plans de constructions, mise en vigueur partielle de la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)
- Modification de l'ordonnance du DFI sur les régions de primes du 25 novembre 2015

Auditions dans des commissions parlementaires

- Réforme des PC, CSSS Conseil des États, 23 janvier 2017
- Rapport d'évaluation de la loi sur la poste, CTT Conseil national, 14 février 2017
- Rapport d'évaluation de la loi sur la poste, CTT Conseil des États, 11 mai 2017
- Initiative Vélo, CTT Conseil des États, 24 octobre 2017
- Remplacer le statut admission provisoire, CIP Conseil des États, 17 novembre 2017

Les prises de position de l'ACS sont disponibles sous www.chgemeinden.ch/fr/politik/stellungnahmen/index.php

Assemblée générale

La 64e assemblée générale de l'ACS a eu lieu le 15 juin 2017 dans le cadre de l'exposition professionnelle Suisse Public à Berne. Les délégués ont élu Beat Bucheli nouveau membre du comité de l'ACS. Grâce à cette élection, le canton de Lucerne est de nouveau représenté au sein du comité comportant 15 membres. Beat Bucheli occupe depuis 2004 la fonction de Maire de Werthenstein et depuis 2015 celle de vice-président de l'association des communes lucernoises. En outre, les délégués ont également approuvé les autres affaires statutaires – rapport annuel 2016, comptes annuels 2016, décharge au comité ainsi que fixation des cotisations des membres 2018 (inchangées).

Après la partie statutaire, le conseiller fédéral Alain Berset a parlé de la politique de la santé: «Nous devons soigner un nombre croissant de personnes atteintes de maladies chroniques tout en veillant à ce que le système de santé reste finançable et accessible à tous.» Pour ce faire, tous les acteurs doivent assumer leurs responsabilités et exploiter de manière conséquente la marge de manœuvre dont ils disposent. Enfin, Alain Berset s'est exprimé sur la réforme Prévoyance vieillesse 2020, qui a été soumise au peuple fin septembre. Dans son exposé, le président de l'ACS Hannes Germann a abordé les défis qui se présentent dans la politique de la vieillesse et de la santé. Il se trouve en effet que les communes vont être confrontées à la question de savoir comment elles vont arriver, à l'avenir, à mettre en place des prestations de santé et des soins aux personnes âgées conformes aux besoins, durables et finançables «Avec les réformes dans le domaine des soins à long terme, le financement des soins et les prestations complémentaires, de grands chantiers politiques sont à l'ordre du jour, chantiers qui auront des répercussions directes au niveau communal», a indiqué Hannes Germann. Dans la discussion consistant à définir quelles offres le «package global des soins médicaux de base» doit contenir au niveau des communes, l'ACS fournit une contribution importante (voir «Succès»).

Après les exposés tenus par le conseiller fédéral Alain Berset et Hannes Germann, président de l'ACS, il a été procédé à l'attribution du prix national «Commune en santé» resp. «Ville en santé» 2017. Le prix de la Fondation suisse pour la santé Radix – porté notamment par l'ACS – a été attribué à Kriens (LU), Lancy (GE) et Schaffhouse.

Comité, direction et organe de révision

Le Comité de l'ACS s'est composé en 2017 des personnes suivantes:

Président	Hannes Germann, conseiller aux États, Opfertshofen (SH)
Vice-présidence	Helene Spiess, maire, Buochs (NW) Gustave Muheim, syndic, Belmont-sur-Lausanne (VD)
Comité	Beat Bucheli, maire, Werthenstein (LU), dès juin 2017 Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale, Ueberstorf (FR) Riccardo Calastri, syndic, Sementina (TI) Renate Gautschy, membre du Grand Conseil, maire, Gontenschwil (AG) Dr. Rudolf Grüniger, président de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations, Bâle Beat Tinner, membre du Grand Conseil, maire, Wartau (SG) Daniel Albertin, membre du Grand Conseil, président de la commune, Albula/Alvra (GR) Damien Chappuis, maire, Delémont (JU) Jean-Michel Karr, conseiller administratif, Chêne-Bougeries (GE) Jörg Kündig, prés. de la commune/prés. GPVZH, conseiller cantonal, Gossau (ZH) Jürg Marti, président de la commune, Steffisburg (BE) Stéphane Pont, président de la commune, Mollens (VS)
L'équipe du Bureau	Reto Lindegger, directeur Michael Bützer, directeur suppléant, jusqu'en mars 2017 Claudia Hametner, responsable politique/directrice suppléante (dès avril 2017) Magdalena Meyer-Wiesmann, responsable projets, dès mai 2017 Andreas Müller, Public Affairs/responsable projet système de milice, dès février 2017 Tamara Angele, administration/responsable projets, jusqu'en novembre 2017 Anna Panzeri, responsable projets, dès décembre 2017 Christine Schmied, administration Judith Wenger, collaboratrice scientifique, jusqu'en octobre 2017 Denise Lachat, rédactrice en chef «Commune Suisse» Céline Hoppler, maquettiste «Commune Suisse», de février jusqu'en octobre 2017 Martina Rieben, maquettiste «Commune Suisse», dès octobre 2017 Philippe Blatter, responsable communication de l'association Florène Zufferey, stagiaire (projet «in comune»), dès octobre 2017 Fabrice Wullschleger, stagiaire (projet «in comune»), jusqu'en décembre 2017
Organe de révision	Fiduciaire Probitas SA, Bienne (BE)

Nous sommes heureux que les communes suivantes soient devenues membres de l'ACS en 2017:

Assens (VD)
Villorsonnens (FR)
Torny (FR)
Saint-Martin (FR)

Noréaz (FR)
Hauteville (FR)
Granges (FR)
Crésuz (FR)

Burgistein (BE)
La Praz (VD)
Herznach (AG)
Sennwald (SG)

Membres (1.1.2018)

Canton	Nombre de communes	Nombre de membres	Quota de membres
AG	212	161	76%
AI	6	5	83%
AR	20	19	95%
BE	346	255	74%
BL	86	69	80%
BS	3	2	67%
FR	135	98	73%
GE	45	34	76%
GL	3	3	100%
GR	108	80	74%
JU	56	22	39%
LU	83	51	61%
NE	31	18	58%
NW	11	11	100%
OW	7	7	100%
SG	77	67	87%
SH	26	24	92%
SO	109	99	91%
SZ	30	22	73%
TG	80	80	100%
TI	115	95	83%
UR	20	15	75%
VD	309	109	35%
VS	126	117	93%
ZG	11	8	73%
ZH	167	129	77%
Total	2222	1600	72%

Pendant l'année sous référence, le nombre des communes suisses a diminué de 2254 à 2222 à cause de la fusion de communes. Le nombre de membres a diminué de 1628 à 1600, le quota de membres est resté inchangé à 72%.

Comptes 2017 et budget 2018

	BUDGET	RECHNUNG	BUDGET
	2018	2017	2017
Betrieblicher Ertrag	1'832'000.00	1'891'426.69	2'048'500
<i>Ertrag Generalsekretariat</i>	1'121'000	1'289'250.82	1'423'000
Mitgliederbeiträge	1'065'000	1'062'810.00	1'060'000
Adressenverkauf	40'000	38'568.83	80'000
Dienstleistungserträge	3'000	2'528.87	7'000
Broschüren/Sep. Drucke	0	0.00	1'000
Ertrag Tagungen (inkl. Beitrag an GV)	10'000	0.00	10'000
Ertrag Suisse Public	0	182'799.40	210'000
Ertrag Sitzungszimmer/Parkplätze/Geschäftsräumlichkeiten	3'000	2'543.72	5'000
Weitere Erträge Generalsekretariat	0	0.00	50'000
<i>Provisionserträge</i>	170'000	209'480.00	185'000
Sonstige Erträge	35'500	37'186.15	7'000
<i>Ertrag Zeitschrift</i>	379'500	360'543.82	433'500
Abo-Verkäufe	17'500	34'554.08	17'500
Inserate Schweizer Gemeinde	350'000	314'523.34	400'000
Diverse Inserate / Beilagen	12'000	11'466.40	16'000
Verluste Forderungen	0	-5'034.10	
Betrieblicher Aufwand	-1'903'700.00	-2'773'705.22	-2'605'402.00
<i>Personalkosten</i>	-1'184'000	-1'146'582.55	-1'194'102
Löhne	-1'010'000	-970'725.40	-1'000'002
Leistungen von Sozialversicherungen	0	1'204.20	0
AHV/IV/EL/ALV	-77'000	-80'573.40	-84'400
Vorsorgeeinrichtung	-78'000	-79'108.05	-85'500
Unfall- u. Krankentaggeldversicherung	-17'000	-15'607.40	-17'200
Personalberatung	0	0.00	0
Aus- und Weiterbildung	0	0.00	-4'000
Übriger Personalaufwand	-2'000	-1'772.50	-3'000
<i>Aufwand Zeitschrift</i>	-308'500	-381'461.70	-299'000
Honorare (inkl. Übersetzungen)	-110'000	-139'100.65	-100'000
Druckkosten	-165'000	-207'272.70	-165'000
Porti	-30'000	-32'283.95	-30'000
Newsletter	-500	-89.10	-1'000
Sonstiger Aufwand Zeitschrift	-3'000	-2'715.30	-3'000
<i>Übriger Betrieblicher Aufwand</i>	-411'200	-1'245'660.97	-1'112'300
Fremdmiete	-88'000	-87'476.65	-88'000
Reinigung, Hilfsmaterial	-600	-324.40	-1'000
URE Immobilien	-1'500	0.00	-1'500
URE Büromobiliar und Büromaschinen	-3'000	-8'894.65	-5'000
URE Informatik	-35'000	-98'868.50	-35'000
Sachversicherungen	-1'100	-1'046.60	-1'500
Strom, Wasser, Kehricht	-2'500	-1'395.25	-2'500
Büromaterial, Drucksachen	-3'500	-3'959.55	-9'000
Fotokopierer	-3'000	-2'610.85	-4'000

	BUDGET	RECHNUNG	BUDGET
	2018	2017	2017
Zeitungen, Zeitschriften, Fachliteratur	-1'200	-2'326.85	-2'000
Telefon	-3'500	-3'553.35	-3'500
Porti	-6'000	-6'284.55	-6'000
Mitgliederbeiträge an Dritte	-8'000	-10'392.20	-10'000
Buchführungskosten	0	-18'652.10	-25'000
Honorare externe Mitarbeiter	-60'000	-144'584.95	-20'000
Entschädigungen Vorstand/Komm.	0	0.00	-70'000
Aufwand GV	-25'000	-37'825.50	-25'000
Aufwand Revisionsstelle	-3'300	-3'300.00	-3'300
Spesen Vorstand/Kommissionen	-8'000	-11'618.60	-12'000
Übriger Aufwand Vorstand	-5'000	-4'697.95	-5'000
Sonstiger Verwaltungsaufwand	-2'000	-3'834.75	-7'000
Stiftung SGV	0	-600'000.00	-600'000
Marketingmassnahmen	-2'000	-1'465.10	-5'000
Tagungen/Projekte	-100'000	-111'778.54	-120'000
Aufwand Fachtagungen	0	-2'600.00	0
Internet	-9'000	-15'490.73	-5'000
Aufwand Suisse Public	0	0.00	-8'000
Reise- und Kundenspesen	-18'000	-19'541.30	-16'000
Informationstätigkeit	-5'000	-12'220.50	-5'000
Vorsteuerkorrektur	-17'000	-30'917.55	-17'000
Abschreibungen auf Anlagevermögen	8'000	0.00	0
Abschreibungen auf Mobiliar/Maschinen/Informatik	8'000	0.00	0
Finanzaufwand und Finanzertrag	4'500	17'762.00	4'500
Zinsaufwand / Bankspesen	-1'500	-1'448.35	-1'500
Erträge aus Bankguthaben/Anlagen	6'000	5'015.35	6'000
Kursgewinne / Kursverluste Finanzanlagen		14'195.00	
Betriebsfremder Aufwand / Ertrag	0.00	16'283.80	0.00
Mieteinnahmen Untervermietung	15'000	16'283.80	
Ausserordentlicher Aufwand / Ertrag	0.00	-43'761.05	0.00
Ausserordentlicher Aufwand	0	-43'761.05	0
Entnahme aus Rückstellungen	0	0.00	0
Jahresgewinn / -verlust	-171'210.00	-891'993.77	-552'402

B I L A N Z	Bestände per 1.1.2017	Zuwachs	Abgang	Bestände per 31.12.2017
Aktiven	2'011'566.91	90'075.54	874'678.01	1'226'964.44
Umlaufvermögen	1'556'521.91	75'880.54	874'678.01	757'724.44
Flüssige Mittel	1'333'109.62		729'619.42	603'490.20
Forderungen aus Lieferungen + Leistungen	154'008.54		102'112.14	51'896.40
Übrige Forderungen	44'615.85		42'946.45	1'669.40
Aktive Rechnungsabgrenzungen	24'787.90	75'880.54		100'668.44
Anlagevermögen	455'045.00	14'195.00	0.00	469'240.00
Finanzanlagen	455'045.00	14'195.00		469'240.00
Beteiligungen	0.00		0.00	0.00
Mobile Sachanlagen	0.00			0.00
Passiven	2'011'566.91	131'044.88	24'002.88	1'226'964.44
Fremdkapital	175'179.32	131'044.88	24'002.88	282'570.62
Verbindlichkeiten	60'039.60	131'044.88		191'433.78
Passive Rechnungsabgrenzungen	115'139.72		24'002.88	91'136.84
Eigenkapital	1'836'387.59	0.00	0.00	944'393.82
Verbandskapital	50'000.00			50'000.00
Freiwillige Gewinnreserve	1'786'387.59			1'786'387.59
Jahresverlust				-891'993.77